

avant de prendre l'habit religieux, elle devint sourde. Elle va consulter un spécialiste, le Dr Bubonne, qui se déclare impuissant à la guérir, car elle avait le tympan perforé. Dès lors, on ne peut plus la garder au Carmel à cause de cette infirmité. Cependant on lui permet de rester encore un peu de temps. Sa peine est grande mais elle ne se décourage pas, elle n'a qu'un désir, celui d'entrer dans l'ordre du Carmel. Elle prie, fait faire plusieurs neuvaines pour demander au ciel sa guérison.

N'obtenant rien, elle allait être renvoyée dans sa famille avec un certificat du Dr Bubonne, déclarant qu'elle ne guérirait jamais de son mal d'oreilles, ayant le tympan perforé, lorsqu'un jour, après avoir fait la sainte communion, elle entendit intérieurement une voix qui lui disait : " Va trouver le pape à Rome, sûrement il te guérira. " Elle court tout de suite en informer la Révérende Mère Prieure du couvent.

Celle-ci ne la croyant point, lui prend la tête entre ses deux mains et lui dit : " Ce n'est pas assez pour vous d'être sourde, vous devenez encore folle ! Que vais-je faire de vous ? " La jeune fille persiste dans son affirmation, elle demande et, après bien des supplications, elle obtient la permission d'aller à Rome voir le pape, pour lui demander sa guérison. Elle part le 9 janvier dernier, accompagnée d'une Soeur tourière qui doit la conduire à Rome, et le 12 du même mois elle peut être reçue en audience par Pie X, qui a été mis auparavant au courant de l'objet de sa visite par Mgr Bressan, son secrétaire particulier, à qui elle avait remis une lettre d'explication de la part de la Révérende Mère Prieure. Dès qu'elle se trouve en présence du Vicaire de Jésus-Christ, elle se précipite à genoux à ses pieds en s'écriant : " Très Saint-Père, j'ai la ferme conviction que Votre Sainteté peut me guérir, je veux être Carmélite et je ne puis l'être que si je ne suis plus sourde. " Le pape alors se lève, lui fait dire trois fois son acte